

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 26

Artikel: Le soulon et sa carletta
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195023>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

est plus pierreux que dans les environs mêmes de Montreux.

» M. Dubochet a construit, entre la route et le lac, des villas qui lui ont coûté deux millions et demi et qui sont destinées à être louées. Ces élégantes maisons ont fort grand air et sont disposées dans un petit parc.

» Les villas, les pensions, les hôtels abondent sur cette partie des bords du Léman, entre Vevey et Villeneuve, région qui est vraiment devenue, selon l'expression de M. Reclus, grâce à l'immense population cosmopolite à laquelle elle donne l'hospitalité, la propriété du genre humain.

» Les Vaudois ont la prétention de parler et d'écrire très correctement en français. Ils mettent leur amour-propre à bien savoir la grammaire, à être des rhéteurs excellents, à ne s'exprimer qu'en beau style et à n'employer jamais que des phrases longues d'au moins deux aunes de leur pays, qui sont de grandes aunes. Cependant, des inscriptions bizarres, des enseignes étonnantes, s'étalant en plein soleil, viennent parfois donner des entorses à leur réputation de puristes.

» Sur tous les murs de Montreux se lisent des inscriptions officielles. Ici : Défense de salir, amende 3 fr. Un peu plus loin : Défense de salir, amende 5 fr. Autre part : Défense de salir, amende 2 fr. 50, etc.

» Ce système est excellent. On sait exactement à quoi l'on s'expose et on n'ira pas « salir » où il en peut coûter 5 ou 6 fr., quand, tout à côté, on peut « salir » sans devoir financer — comme l'on dit ici — plus de 1 fr. 50 ou 2 fr. »

Une excellente eau de table.

Sous ce titre, on nous écrit de Lausanne :

Monsieur le rédacteur,

Puisque dans votre précédent numéro un de vos abonnés de Rolle a cru devoir faire l'éloge du vin et de sa bienfaisante influence sur la santé, lorsqu'on en use modérément, permettez-moi de vous dire quelques mots de l'eau.

Il y a eau et eau, comme il y a fagot et fagot; j'en ai fait l'expérience à mes dépens. Ne buvant que très peu de vin à mes repas, j'avais l'habitude de l'étendre abondamment d'eau de seltz au moyen du syphon, qui figurait toujours sur ma table.

Ce mélange gazeux, piquant et paraissant toujours frais, me faisant grand plaisir, j'en ai abusé au point d'avoir l'estomac complètement délabré, et ne digérant plus qu'à grand-peine.

Mon médecin, renseigné à ce sujet, ne tarda pas à me défendre rigoureusement l'eau de seltz : « En général, me dit-il, il ne faut point user trop fréquemment des eaux gazeuses, mais si vous tenez absolument à ce qu'elles ont de flatter pour le palais, buvez plutôt

l'eau de Romanel, *Source Providence*, minérale, alcaline et légèrement saturée d'acide carbonique. Cette eau, excessivement pure, agréable au goût, et dont on peut faire usage sans inconvénient, est aujourd'hui très appréciée comme eau de table, chez nombre de particuliers ainsi que dans la plupart de nos hôtels et pensions.

Ayant toujours quelques bouteilles d'eau de Providence à la maison et m'en trouvant fort bien, je crois devoir la recommander, cela sans réclame pour personne, ne connaissant pas même les exploiters de la source.

Si d'ailleurs ces lignes ne vous conviennent pas, veuillez, monsieur le rédacteur, les jeter sans scrupule dans votre gros panier.

A. B.

La fin dào mondo.

Onna né dè stu àoton passà, que n'ia-vai pas on niolan, on s'amusavè du der-rà tsi no à vouàiti cein qu'on l'ao dit « les étoiles filantes, » que y'avai on grabudzo dào diablio per lé d'amont.

Pé momeint lo ciet étai tot bariolâ, kâ le fasont dâi fusaiès qu'on arâi de dâi fû d'artifice.

— Dein lo vilhio teimps, se fe l'assesseu, dào teimps iô on créyâi ai sorciers, ào mafi et ai revegeints, on arâi pas manquâ dè preindrè cein po on crouiô présâdzo, et petètrè po lo signo dè la fin dào mondo.

— Oh ! cein ne pào pas ètrè la fin dào mondo ! fâ lo petit bouébo à Torailon, qu'ètiutavè cein que desâi l'assesseu.

— Et porquòi, me n'ami ?

— Po cein que lo régent no z'a onco bailli dozè mots à recordâ po déman.

Lo soulon et sa carletta.

N'est pas lo tot d'èin preindrè onna bombardâie ! S'agit dè poâi returnâ à l'hotò et dè ne pas fèrè naufradzo ein route. Po cein, n'ia pas ! faut savâi agi po lo mi et sè derè : « Pào-t-on, ào ne pào-t-on pas ! »

On gaillâ qu'èinjavâi onna treimbâlâie soignâ, gavoitavè su lo tsemin et l'arpenlavè atant ein lardzo qu'èin long. On eimbonmâie que fe contrè on mouret, lâi fe tsezi sa carletta perque bas. Lo gaillâ s'arrètè, vouàitè sa capa et après avâi ruminâ on bocon, lâi fâ :

— Se tè ramasso, mè rebedoulo perque bas ; cein ne manqué pas. Se mè rebedoulo ! vâo-tou mè ramassâ ! Na ! Eh bin adon, tè laisso. A la revoyance !

Et modè pe lien ein deseint : « Faut savâi fèrè dâi concèchons. »

Mes lectures en vers. — Sous ce titre, M^{me} Amélie Ernst vient de publier, chez MM. Attinger frères, à Neuchâtel, un magnifique volume, très soigné au point de vue typographique et très recommandable quant à son contenu. « C'est, dit un de nos confrères auquel nous nous associons avec plaisir, l'un des meilleurs et des plus riches choix de poésies que nous connaissions, l'anthologie la

plus complète que nous ayons, non pas comme trop souvent faite au hasard, par un compilateur quelconque, mais par une personne éminemment qualifiée et guidée par une longue expérience artistique. Nous ne saurions en dire tout le bien que nous en pensons. C'est le livre par excellence pour les jeunes gens et jeunes filles de nos écoles et de nos pensionnats, ainsi que pour les étrangers qui étudient notre belle langue française. »

Et dans un avant-propos, l'auteur passe en revue les principes de l'art de bien dire : la rime, le rythme, la valeur des mots, les liaisons, la ponctuation, les vices de prononciation, etc. En résumé, très intéressante publication qui ne peut manquer d'avoir du succès.

Fortune et bonheur. — Les *Débats* nous racontent que plusieurs millionnaires américains, interviewés par un reporter de leur pays, ont donné leur opinion sur les avantages de la richesse.

Il faut avouer qu'ils n'ont point exprimé de pensées bien originales, à l'exception de M. Pullmann, le roi des Pullmann-Cars, qui a déclaré qu'à son avis nul ne pouvait être appelé riche, s'il n'avait au moins dix millions de dollars, soit cinquante millions de francs.

M. Mackay, le roi de Bonanza (mine d'or de Californie), est fort surpris que l'on puisse croire un seul instant que le bonheur a quelque chose à voir avec la fortune. Il a été très heureux durant ses années de pauvreté, et il l'est beaucoup moins depuis qu'il est riche.

M. Rockefeller, le roi du pétrole, dit que la richesse ne rend pas heureux, parce qu'on ne se trouve jamais assez riche. M. Rockefeller passe pour posséder environ huit cent millions ..

D'autres « rois » ont émis des sentences analogues, qui se ramènent toutes à peu près au vieux dicton : la richesse ne fait pas le bonheur.

Comme ces messieurs sont incontestablement compétents en la matière, il faut bien admettre que le vieux dicton a raison.

Boutades.

Calino est garçon épicier : son patron cherche partout le poids d'un kilo.

— Qu'en avez-vous fait ? demande-t-il à son auxiliaire.

— Je ne l'ai plus... Tout à l'heure, il est venu un client qui l'a emporté. Il m'a dit, quand j'ai eu pesé ses pruneaux : « Surtout, donnez-moi le poids... » Je le lui ai donné !

Au Tribunal :

— Quel est votre âge, madame ?

— Je m'en remets à cet égard à la sagesse du Tribunal.

L. MONNET.